



Déclaration préalable pour la FSSSCT 89 du 26 janvier 2024

Monsieur le Directeur Académique,

Le 28 novembre, nous déposons une alerte sociale suite au constat alarmant du mal être de l'ensemble des personnels. La FSSSCT89 ne peut que constater les conditions dégradées à travers les nombreux signalements au registre SST.

Nous dénonçons le manque de moyens nécessaires à une inclusion ambitieuse et de qualité, manque qui met les collègues et les élèves en souffrance.

Nous demandons l'annulation des suppressions de postes et une augmentation significative des moyens pour l'inclusion : l'augmentation des postes en ESMS et en ULIS ; la reconnaissance des AESH et de leur travail spécifique, ce qui n'est pas le cas avec la création du statut d'ARE.

De plus, les différentes annonces du président et du gouvernement, égrenées au fil des semaines, dans l'urgence et sans concertation, aggravent cette situation.

Ainsi, dans le second degré, « le choc des savoirs » a déjà un impact direct sur le bien être des personnels qui doivent faire face à la pénurie des moyens associée à des contraintes importantes : mise en barrette des groupes de niveau, imposition des HSA qui induit une multiplication des BMP et des postes partagés. Cela génère actuellement un stress important chez les personnels (chefs d'établissement aussi bien qu'enseignants) et des tensions au sein des équipes pédagogiques confrontées à des choix impossibles.

Nous demandons du respect pour les personnels et des moyens pour un service public de qualité. C'est pourquoi, nous serons en grève le 1er février.